



Académie du Nord Pas de Calais
A l'attention de Madame le Recteur
20 rue Saint Jacques
BP 709
59033 Lille Cedex

Arras le, vendredi 30 juin 2006.

Madame le Recteur,

Nous avons eu connaissance, lors du Conseil d'Administration du jeudi 29 juin, du nombre de collégiens affectés au Lycée Lazare Carnot pour la rentrée 2006, en classe de seconde générale et technologique.

Leur nombre est nettement supérieur aux prévisions établies par vos services.

La section syndicale SNES du Lycée Lazare Carnot exige l'attribution de moyens complémentaires pour la rentrée 2006, permettant d'accueillir l'ensemble de ces collégiens, conformément à votre courrier (copie ci-jointe) en date du 4 avril 2006, en réponse à la lettre de Mme Génisson (en date du 13 mars).

De même nous dénonçons la non affectation à ce jour de collégiens ayant choisi un couple d'options que le logiciel PAM ne sait pas traiter. Pour certains leur demande correspond à des options enseignées dans notre établissement.

Comme nous l'avons déjà indiqué à vos services lors de diverses rencontres, nous remettons en question l'affectation informatique des collégiens qui n'est pas « humaine ». De même, nous doutons de la fiabilité du logiciel PAM qui de notre point de vue, demande à être revu.

Cette sous évaluation importante en seconde, mais également pour des classes de première et de terminale a entraîné la suppression de 6 postes d'enseignants. La régularisation en terme d'heures ne compensera malheureusement pas ces suppressions.

Veillez agréer, Madame le Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses et distinguées.

Le secrétaire de la section locale SNES
F - Lecher.